



Mode d'emploi pour une bonne gestion de nos déchets

Les déchets recyclables

Les déchets à trier



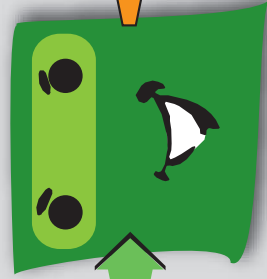
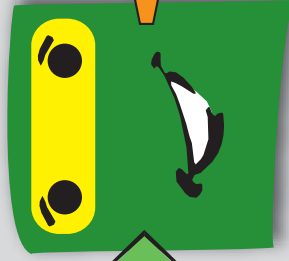
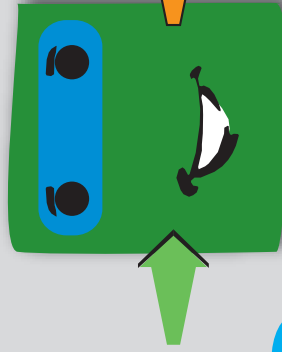
Tous les papiers et les emballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique - briques alimentaires - emballages métalliques



Bouteilles, bocaux et pots en verre



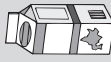
Pour quel recyclage ?



3 boîtes de céréales



1 boîte à chaussures



6 briques de soupe



1 rouleau papier toilette



250 cannettes en aluminium



1 vélo



8 boîtes de conserve acier



1 casserole



6 bouteilles plastiques



1 tee-shirt



1 bouteille en verre



1 bouteille en verre

Les piles

Vous trouverez un collecteur de piles sur tous les points tri du SIETOM



Les textiles

Des conteneurs textiles sont répartis sur tout le territoire du SIETOM.

Pour connaître les emplacements : www.lafibredufri.fr/carto



Textiles
Linge de maison
Chaussures



Les déchets organiques

Le SIETOM distribue gratuitement des composteurs auprès des foyers volontaires (1 par foyer)



Pour vous inscrire : www.sietomdechalosse.fr

Les horaires d'ouvertures de nos déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amou	13h30 - 17h				9h - 12h30	13h30 - 17h
Caupenne	9h - 12h30					9h - 12h30
Geaune	9h - 12h30 13h30 - 17h				9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Hagetmau	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h
Mugron	13h30 - 17h				9h - 12h30 13h30 - 17h	13h30 - 17h
Pomarez	9h - 12h30				13h30 - 17h	9h - 12h30
Pontoux		9h - 12h30 13h30 - 17h			9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Pouillon	9h - 12h30 13h30 - 17h				9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Poyartin	9h - 12h30 13h30 - 17h				9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Rion		9h - 12h30 13h30 - 17h			9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
St Sever	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Tartas	9h - 12h30 13h30 - 17h				9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h

Les déchets acceptés

ENCOMBRANTS	CARTONS	MÉTAUX	BOIS	MOBILIER
DÉBRIS / GRAVATS	DÉCHETS VERTS	DEEE	RÉUTILISATION / REEMPLOI	JOURNAUX / REVUES
BOUTEILLES PLASTIQUES	VERRES	HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES
RADIOGRAPHIES	LAMPES	CARTOUCHES ENCRE	PILES ET ACCUMULATEURS	BATTERIES

- ### Les déchets interdits
- Les bouteilles de gaz
 - Les fumigènes
 - Les pétards
 - Les extincteurs
 - L'amiante
 - Les pneumatiques
 - Les cartouches d'armes à feu
 - Les déchets radioactifs
 - Les panneaux photovoltaïques

Les ordures ménagères

OUT

Déchets autorisés en collecte ordures ménagères

- Les pots de yaourts
- Les pots de crème
- Les barquettes en plastique
- Les restes alimentaires (viande, poisson, os)
- Les gobelets en plastique
- Le cellophane
- Les sacs plastiques
- Les tubes (crème, dentifrice)
- Les couches culottes
- Les ampoules classiques
- Les mouchoirs en papier
- Les rasoirs jetables
- Les stylos
- Les CD/DVD

NON

Déchets interdits en collecte ordures ménagères

- Les encombrants
- Les cartons d'emballages
- Le polystyrène
- Les appareils électriques
- Les produits toxiques
- Les médicaments
- Les seringues
- Les gravats
- Les piles et batteries
- Le bois
- La ferraille
- Les pneumatiques
- Le mobilier de jardin
- Les piscines en plastique
- Les bâches en plastique
- Les néons
- Les parasols
- Les textiles
- Les parapluies
- Les matelas
- Les moquettes
- Les séchoirs à linge
- Le verre
- Les bouteilles plastiques
- Le papier

Usine de pré-traitement des ordures ménagères du SIETOM à Caupenne

49% des déchets sont valorisés en compost normé qui est utilisé en agriculture

2% des déchets sont aimantés et recyclés

49% des déchets sont enfouis dans le centre de stockage du SIETOM à Caupenne



815 route des Partenses
40250 Caupenne
05.58.98.57.57
www.sietomdechalosse.fr